



Inscription à l'AES-Vacances Haute-Veveyse pour l'année scolaire 2026-2027 pour les 1-8H

Merci de privilégier un remplissage informatique pour une meilleure lisibilité.

Automne :	12 au 16 octobre 2026	Délai d'inscription : 17 août 2026
Carnaval :	08 au 12 février 2027	Délai d'inscription : 23 novembre 2026
Pâques :	05 au 09 avril 2027	Délai d'inscription : 18 janvier 2027
Eté :	12 au 16 juillet 2027	Délai d'inscription : 03 mai 2027
Août :	23 et 24 août 2027	Délai d'inscription : 03 mai 2027

Coordonnées de l'enfant

Nom		Sexe	
Prénom		Cercle scolaire	
Date de naissance		Classe Harmos	

Coordonnées de contact (parents I)

Nom		Adresse	
Prénom		NP, domicile	
Téléphone		Courriel	

Coordonnées de contact (parents II) - (en cas de garde partagée par ex.)

Nom		Adresse	
Prénom		NP, domicile	
Téléphone		Courriel	

Votre enfant est déjà inscrit à l'AES pour la période scolaire 2026-2027 : oui ☐ non ☐



Les lundis, mardis, jeudis et vendredis sont ouverts indépendamment du nombre d'enfants inscrits, mais le nombre de places est limité à 24 enfants par jour. Le mercredi est fermé.

L'inscription se fait pour la journée entière. L'arrivée est possible entre 7h et 8h et le départ entre 16h45 et 17h30. Nous vous remercions de respecter ces horaires afin de permettre l'organisation des activités de la journée. Pour rappel, la journée entière de 7h à 17h30 sera facturée.

L'AES-Vacances se déroule à l'AES de Semsales, sauf pour la semaine de juillet qui se déroule à l'AES de St-Martin ou du Crêt. Le lieu sera annoncé lors de la confirmation d'inscription. Une confirmation d'inscription sera envoyée à la fin du délai d'inscription.

Vous recevrez quelques jours avant la semaine de l'AES-Vacances le détail des activités prévues, si un pique-nique devra être fourni et si des vêtements spécifiques seront demandés.

Le prix du repas est facturé Fr. 8,50 par enfant et par jour sauf si un pique-nique vous est demandé ou s'il est considéré comme une activité lorsque les enfants participent à sa préparation.

Veuillez remplir les informations ci-dessous :

Arrivée vers		Départ vers		Départ seul	oui ☐ non ☐
--------------	--	-------------	--	-------------	---

Allergies (certificat médical exigé)	
Intolérance alimentaire, régime particulier	
Personnes de contact et qui peuvent venir chercher votre enfant en dehors des parents	Nom, prénom et n° de téléphone
J'autorise l'AES-Vacances à prendre mon enfant en photo dans le cadre des activités de l'accueil	oui ☐ non ☐
J'autorise l'AES-Vacances à publier des photos de mon enfant sur le site internet www.laplanetecolorée.ch	oui ☐ non ☐

Concernant la pharmacie, vous pouvez vous référer aux « directives pharmacie » que vous trouverez sur le site www.laplanetecolorée.ch.

Durant la semaine d'AES-Vacances, vous pouvez nous contacter uniquement au n° de téléphone suivant : 079/600.91.53. Pour le retour du formulaire d'inscription ainsi que pour toute demande d'information, merci d'utiliser le mail suivant : aesvacances@la-verrerie.ch



Nous vous rendons attentifs au fait que vous ne recevrez plus de Klapp durant l'année pour vous informer des semaines de l'AES-vacances. Nous vous conseillons de mettre un rappel dans votre agenda afin de ne pas oublier le délai d'inscription.

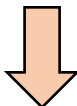
Le/la soussigné.e a pris connaissance du règlement d'application de l'AES-Vacances (à consulter sur les sites des AES ou des Communes de la Haute-Veveyse) et s'engage à remplir les conditions y relatives. Elle/il certifie que les renseignements donnés sont exacts.

La signature manuscrite des 2 représentants légaux est obligatoire.

Date :

Signature :

Formulaire d'inscription ci-dessous.





Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant pour l'ensemble de l'année scolaire ou uniquement pour un ou plusieurs périodes de vacances, selon vos besoins. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les délais d'inscription indiqués ci-dessous.

Afin de garantir une organisation optimale de l'accueil extrascolaire durant les périodes de vacances, toute demande de modification ou d'annulation devra être introduite au plus tard un mois avant le début de la période concernée. Passé ce délai, aucune modification ne pourra être prise en compte, sauf en cas de circonstances exceptionnelles dûment justifiées (décès, hospitalisation...). Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Vacances d'automne 12 au 16 octobre 2026 <u>Délai : 17 août 2026</u>	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Journée complète	☐	☐	☐	☐
Vacances de Carnaval 8 au 12 février 2027 <u>Délai : 23 novembre 2026</u>	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Journée complète	☐	☐	☐	☐
Vacances de Pâques 5 au 9 avril 2027 <u>Délai : 18 janvier 2027</u>	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Journée complète	☐	☐	☐	☐
Vacances d'été 12 au 16 juillet 2027 <u>Délai : 3 mai 2027</u>	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Journée complète	☐	☐	☐	☐
Vacances d'août 23 au 24 août 2027 <u>Délai : 3 mai 2027</u>	Lundi	Mardi		
Journée complète	☐	☐		

Date :

Signature :